

Affaire suivie par :
Nathalie DUFRENOY
Tel : 02 38 77 31 37

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - S.I.A.E.P. NEUVY-GUILLY
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE GUILLY

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

SIAEP NEUVY-GUILLY

Prélèvement	00135272	Commune	GUILLY
Unité de gestion	0196 SIAEP NEUVY-GUILLY	Prélevé le :	vendredi 12 octobre 2018 à 11h32
Installation	UDI 000612 SYND. NEUVY EN SULLIAS	par :	CARSO-BM
Point de surveillance	S 0000001566 ECARTS	Type visite :	D1
Localisation exacte	MME CHOLLET - 19 RUE DES CLAIRIETTES	Motif :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	18,3	°C				25,00
Chlore libre	<0,03	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,05	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00146917 Référence laboratoire : LSE1810-30635

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0					
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,41	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	8	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,96	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	268	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
-------------------	-------	------	--	--	--	------

COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS

Chlorure de vinyl monomère	0,016	µg/L		0,50		
----------------------------	-------	------	--	------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00135272)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. La teneur en chlorure de vinyle ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. La présence de cette molécule est directement liée à la présence de canalisation en polychlorure de vinyle posée avant 1980, cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Signé à Orléans le 1 février 2019

P/ la déléguée départementale
L'ingénieur d' études sanitaires

Vincent MICHEL